Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Licenciement + rupture période d'essai => droit au chômage ?

Par Jeje94

Bonjour,

J'étais en CDI (pendant 18 mois) et j'ai perdu mon emploi suite à un licensiement.

Suite à ce licensiement, j'ai pu retrouver un autre emploi en CDI mais hélas l'employeur souhaite mettre fin à la période d'essai.

Mon problème est le suivant : puis je avoir droit aux allocation ARE ?

J'ai entendu dire que :
dans le cas démission + rupture période d'essai par l'employeur, il faut au moins 65 jours ouvrés pour bénéficier de l'ARE
Or dans le cas licensiement + rupture période d'essai par l'employeur : est-ce pareil ?

Merci bien